



Compte-rendu du Conseil Municipal du 7 avril 2014

Présents : Thierry IGONNET, Annie VOUILLON, Thierry MICHEL, Marie-Thérèse CHAPELIER, Jean THOREUX, Jean-Claude WAEBER, Mathilde CORTAMBERT, Daniel LEDUC, Marie-Christine GRIFFON, Catherine PARISOT, Daniel DUMONTET, Thierry DELHOMME, Géraldine BRUYERE, Sandrine BARRAUD, Benoit JUGNET,

Absents, excusés : Néant

Animateur de séance : Thierry IGONNET

Secrétaire de séance : Jean-Claude WAEBER

Participait sans voix délibérative : Annick GIRAUD - SG.

Invités, sans voix délibérative : Yann RINGENBACH (responsable Technique), Véronique SAINZ (responsable Accueil et Tourisme), Marie Claude GUILLOUX, Carole RAVELLE-CHAPUIS et Emilie GRANGER (assistantes administratives)

Le compte rendu de la réunion du 28 mars est adopté à l'unanimité.

Pour mémoire celui du 17 mars avait été adopté à l'unanimité le 28 mars, par l'ancien conseil municipal avant l'installation des nouveaux élus.

PRESENTATION DES ELUS, DES SERVICES, DES INSTANCES ET DU FONCTIONNEMENT

COMMUNAUX :

Le maire invite respectivement les nouveaux élus et les responsables des Services Technique, Accueil et Tourisme, ainsi que les agents du Service Administratif sollicités en première prise de contact, à se présenter, afin de faciliter la communication et l'efficacité du travail du début de mandat.

Une note succincte rappelant les principes généraux de l'organisation et du fonctionnement d'une commune, les rôles et responsabilités de chacune de ses instances, des élus et agents, est présentée et remise à chacun.

Des publications détaillées, émanant de l'AMF Association des Maires de France et de l'AMSL (Association des Maires de Saône et Loire) sont portées à la connaissance et mises à la disposition des élus, pour compléter leur information.

L'organigramme des services et un annuaire interne sont diffusés.

Le rôle et le positionnement de la secrétaire générale et des responsables de service sont confortés, en ce qui concerne la gestion quotidienne des équipes (répartition des tâches ; planification et régulation des temps de travail, des congés...), pour optimiser leur fonctionnement, faciliter l'organisation du travail et permettre aux élus de se consacrer plus librement à la gestion des affaires et projets tant communaux qu'intercommunaux.

La répartition des champs de responsabilité, limites de compétences de chacun est en cours de structuration, ainsi que l'organisation du fonctionnement des différentes commissions et groupes de travail.

Un temps de rencontre avec l'ensemble des agents travaillant au service de la commune est programmé pour le jeudi 17 avril à 18h30.

Samedi 12 avril à partir de 9h et vendredi 18 avril à partir de 18h sont programmées des visites des différents bâtiments et structures communaux, à l'attention des nouveaux élus.

Les agents invités sont autorisés à quitter la réunion, ou, selon leur choix à assister à la suite du déroulement de la séance.

DESIGNATIONS ET DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, ORGANISATION ET ANIMATION

DES COMMISSIONS:

Le maire propose au Conseil Municipal de poursuivre l'organisation de son fonctionnement, la désignation de ses représentants auprès des différentes instances communales et les propositions pour les instances relevant des désignations intercommunales et d'achever ce travail lors de la séance du 14 avril.

A ce jour, sont validées les affectations suivantes :

STRUCTURE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	-Le Maire IGONNET Thierry (Président) - WAEBER Jean-Claude -THOREUX Jean -CHAPELIER Marie Thérèse	- LEDUC Daniel - CORTAMBERT Mathilde -JUGNET Benoît - MICHEL Thierry
DELEGUES ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE	- BRUYERE Géraldine - CHAPELIER Marie-Thérèse	- IGONNET Thierry - VOUILLON Annie
DELEGUES COLLEGE ST CYR	- WAEBER Jean-Claude - PARISOT Catherine	-BARRAUD Sandrine
SYDRO	- DUMONTET Daniel	- JUGNET Benoît
SYNDICAT D'ELECTRIFICATION Comité territorial du Clunisois	- THOREUX Jean - JUGNET Benoît -	- DUMONTET Daniel
PROGRAMME DEPARTEMENTAL DE SOUTIEN DES PROJETS COMMUNAUX (PIIC)	- IGONNET Thierry - THOREUX Jean	--MICHEL Thierry
AGENCE DEPARTEMENTALE	- THOREUX Jean	- JUGNET Benoît-
DEFENSE	-THOREUX Jean	
PREVENTION ROUTIERE	-THOREUX Jean	
CNAS	-PARISOT Catherine	

COMMISSION	ANIMATEUR	PARTICIPANTS
COMMISSION PARITAIRE	Désignation en cas de sollicitation des agents	
COMMISSION TECHNIQUE – URBANISME ET RESEAUX (travaux, entretien et suivi des bâtiments et installations techniques, commissions de sécurité et d'accessibilité, voirie, espaces verts, fleurissement communal, bois et forêts, cimetière, PLUiH, SCOT)	- MICHEL Thierry - THOREUX Jean	- CORTAMBERT Mathilde - - DELHOMME Thierry - DUMONTET Daniel - JUGNET Benoît - IGONNET Thierry
COMMISSION Accueil, ANIMATION ET TOURISME (Site de Loisirs du Paluet, Maison des Patrimoines, randonnées, cinéma, manifestations municipales, associatives, bibliothèque, concours de fleurissement loisirs, culture, évènementiels...)	- VOUILLON Annie	- LEDUC Daniel - BARRAUD Sandrine - GRIFFON Marie Christine - WAEBER Jean Claude - PARISOT Catherine - IGONNET Thierry
COMMISSION SCOLAIRE – JEUNESSE (écoles, collège, cantine, temps méridien, SIVU)	- CHAPELIER Marie Thérèse	- BRUYERE Géraldine - BARRAUD Sandrine - PARISOT Catherine - VOUILLON Annie - WAEBER Jean Claude - IGONNET Thierry
COMMUNICATION		- PARISOT Catherine BRUYERE Geraldine BARRAUD Sandrine

COMMERCE ARTISANAT INDUSTRIE SERVICES PROFESSIONS INDEPENDANTES		- MICHEL Thierry - CHAPELIER Marie Thérèse
GESTION LOCATIVE		- VOUILLON Annie - un élu Com Technique
CIMETIERE (concessions entretien)	CORTAMBERT Mathilde	DELHOMME Thierry DUMONTET Daniel
FUNERARIUM	CORTAMBERT Mathilde	Maire et Adjoints

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, propose à la communauté de communes de MATOUR et sa région, les délégués aux diverses instances dont la compétence est communautaire :

COMPETENCES COMMUNAUTAIRES : Désignations et propositions		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Conseiller aux affaires communautaires	-MICHEL Thierry	
Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)	-MICHEL Thierry	- IGONNET Thierry
Commission Locale de Transfert de Charges (CLETC)	- MICHEL Thierry	-
SIVU	- CHAPELIER Marie Thérèse - BRUYERE Géraldine	- IGONNET Thierry
SIRTOM	- THOREUX Jean - WAEBER Jean-Claude	- Thierry MICHEL
SPANC	- MICHEL Thierry - THOREUX Jean	- Thierry IGONNET
OT	-VOUILLON Annie-	GRIFFON Marie Christine
ASSAINISSEMENT	THOREUX Jean	-Benoît JUGNET ou Daniel DUMONTET
VOIRIE	- Daniel DUMONTET - Benoît JUGNET	
PLUiH	- IGONNET Thierry - MICHEL Thierry	
PAYS SUD BOURGOGNE	- Le Maire est systématiquement invité	

TRAVAUX ET PROJETS EN COURS:

Le maire et les conseillers sortants présenteront aux nouveaux élus les travaux, projets en cours de réalisation ou ayant fait l'objet d'une inscription au budget primitif 2014, et qui seront à conduire au cours des mois à venir, en fonction des urgences et priorités, mais aussi de décisions relevant de la nouvelle équipe à l'occasion du prochain conseil municipal le 14 avril.

TRAVAUX DES COMMISSION :

➤ **Commission Tourisme :**

Le compte rendu de la commission du 20 mars dernier est distribué

Site de Loisirs du Paluet

○ Avenant contrat WiiZone

Le wifi a été installé sur le Site du Paluet au démarrage de la saison 2013 dans le but de desservir environ 80% des emplacements. La convention qui lie la commune à la société Surf Zone SAS pour une durée de 48 mois, prévoit la gratuité des installations en contrepartie d'une rémunération du prestataire sur la vente des forfaits (horaires, hebdomadaires ou mensuels) aux clients. Une gratuité d'accès est accordée aux clients ACSI hors saison haute, ainsi qu'à tous les clients à raison de 10 mn par équipement et par jour, quelle que soit la période.

La commission informe l'assemblée délibérante que le caractère onéreux a été mal perçu par les clients, ce service étant de plus en plus communément inclus dans le prix de l'emplacement par les gestionnaires de campings.

Si la gratuité du service constitue un argument commercial appréciable pour le client, elle n'est pour autant pas souhaitable : elle engendrerait un fort ralentissement du débit de connexion et impliquerait en outre pour la commune, le rachat et la maintenance des installations.

Sur proposition de la commission, le conseil municipal autorise le maire ou un adjoint à signer un avenant, gratuit, à cette convention qui prévoit :

- la suppression de la gratuité accordée aux clients ACSI hors saison haute ; à tous les clients à raison de 10 mn par équipement et par jour quelle que soit la période ;
- l'instauration de la gratuité du wifi pour tous les clients, sur une zone de vie réduite (snack + accueil), par sessions de 30 mn, renouvelables ;
- la possibilité pour les clients plus exigeants d'acheter des forfaits aux conditions identiques à celles de 2013 ;
- le versement au Paluet d'une commission de 10% sur la vente des forfaits ;

○ Collaboration avec Acro'bath

Sur proposition de la commission, le conseil municipal valide la participation de la commune au projet initié par Acro'Bath (Bergesserin), qui propose d'associer à ses activités, dans une brochure « weekend en forêt en famille », trois hébergeurs locaux dont le Paluet. Les coûts de conception, d'édition de la brochure et de communication sur internet seraient nuls pour le Paluet, qui offrirait en contrepartie la gratuité de la piscine aux clients de cette formule.

○ Contrat « Les Ânes de Passiflore

Sur proposition de la commission, le conseil municipal :

- décide de mettre en place sur le site du Paluet, pour la saison 2014, une animation en lien avec Mme Pascale SOUBRIER, éleveuse d'ânes dans le cadre d'une ferme pédagogique, accompagnatrice et animatrice.

- charge les responsables du Service Accueil et Tourisme et du Paluet de vérifier les conditions d'hébergement, de gardiennage et de nourriture d'1 ou plusieurs animaux, sur le site et de finaliser les modalités de la convention à intervenir

- autorise le maire ou un adjoint à signer la convention, et toute pièce utile à la mise en place de cette activité.

○ Remboursement de facture à Pascale GRASSET

Sur proposition du maire, le conseil municipal accepte de rembourser à la responsable du Paluet, une facture d'achat de cintres de 22€40 TTC pour l'équipement des HLL, qu'elle a effectuée sur ses deniers afin de pouvoir bénéficier d'une offre promotionnelle.

Maison des Patrimoines

○ Renouvellement agrément service civique

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide de solliciter le renouvellement de l'agrément dont la commune bénéficiait pour accueillir des jeunes gens en service civique à la Maison des Patrimoines, pour aider les permanents à la mise en place de nouvelles thématiques d'animations dans le cadre du projet de réformes des rythmes scolaires et bénéficier d'un renfort pour l'organisation des journées à thèmes et des classes découvertes.

La date de la prochaine Commission Animation – Tourisme - Service est fixée au **jeudi 15 mai à 19h15**, en mairie.

➤ **Commission Scolaire Jeunesse**

Le conseil municipal est informé de la prise de fonction au 1^{er} avril de Mme Marie Claude HENNEBICQ, en prévision du départ en retraite de Maguy DECOUCHE et pour des missions élargies.

Compte tenu de la restructuration de l'équipe municipale suite aux élections et des mouvements de personnels, le conseil municipal est informé de la désignation de Valérie PITTON en tant que référente, coordinatrice pour le temps méridien et la cantine. L'idée étant de créer une interface entre les parents, l'équipe, les autres services communaux ; de centraliser les informations et d'harmoniser le fonctionnement global.

Une réunion de prise de contact entre les nouveaux élus et l'ensemble des agents concernés par le service des repas à la cantine, l'accueil des enfants pendant le temps méridien, l'entretien des divers locaux communaux aura lieu le **mercredi 9 avril à 18h** en mairie.

➤ **Commission Technique Urbanisme et Réseaux**

Le compte rendu de la dernière commission technique du 11 mars est mis à disposition du conseil municipal.

La date de la prochaine commission est fixée **au mardi 6 mai à 20h30**.

QUESTIONS DIVERSES :

Le conseil municipal décide de reporter à l'ordre du jour de sa séance du 14 avril, un certain nombre de questions n'ayant pu être traitées ce jour faute de temps suffisant.

INFORMATIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier adressé par D SAUVAGEOT aux élus

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23H30.

<p>PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : lundi 14 avril 2014 - 20h30 - salle du Conseil lundi 19 mai 2014 - 20h30 - salle du Conseil</p>
--